



Événements Attractions Québec est gouverné par un CA où siègent conjointement les administrateurs de Festivals et Événements Québec (FEQ) et de la Société des Attractions Touristique du Québec (SATQ), les deux entités légales derrière la marque d'affaire commune.

**Voici quelques raisons de vous joindre à un CA dynamique, engagé, réactif et interactif.**



- 1** Pour y occuper un poste de **représentant des membres** (postes régionaux) ou encore un poste **par compétences** (ne nécessitant pas d'être membre).
- 2** Pour **faire vivre la mission** de l'association en contribuant aux échanges sur les enjeux du secteur et des régions afin d'**influencer les priorités** et propulser les services à un niveau supérieur.
- 3** Pour partager votre expérience professionnelle avec 25 autres administrateurs qui sont tous des gestionnaires et dirigeants d'entreprises touristiques ou d'organisation partenaire, permettant ainsi d'**enrichir votre réseau**.
- 4** Pour une **expérience de gouvernance structurée** et efficace favorisant l'implication des administrateurs dans les comités de base (vérification, gouvernance et RH) et les comités stratégiques annuels et permettant une **contribution active** des administrateurs.
- 5** Pour bénéficier de **formations annuelles spécifiques** aux administrateurs et des outils de gouvernance efficaces et pratiques qui peuvent inspirer votre propre organisation.
- 6** Pour collaborer avec un DG expérimenté appuyé d'une permanence solide qui accompagnent le CA et les comités avec **rigueur et efficacité dans les travaux** et les suivis.
- 7** Pour participer à des **rencontres flexibles**, souvent en virtuel et parfois en présence, tant au niveau des rencontres du CA que des rencontres de comités qui répondent aux enjeux des horaires chargés des dirigeants. Prévoir 5 à 6 rencontres du CA par année plus 3 ou 4 rencontres de comités.
- 8** Pour bénéficier de certains **avantages liés à l'engagement** comme administrateurs tel qu'une tarification spéciale lors des événements ÉAQ (Congrès et Rendez-vous. Naturellement ÉAQ offre le remboursement des frais de déplacement aux réunions du CA.



## À SAVOIR

- Les administrateurs au CA d'ÉAQ (FEQ-SATQ) sont élus pour des mandats de deux ans.
- L'appel à candidatures se déroule annuellement au cours de la période estivale en prévision des élections lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tient habituellement au début du mois de novembre.
- Le plus récent rapport annuel de ÉAQ est **disponible ici**